Département du NORD C.C.A.S. DE MARLY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du Mardi 6 Décembre 2022

Date de convocation

Le 22 Novembre 2022

Nombre d'Administrateurs *****

En exercice..... 17

Présents...... 9 Votants...... 12

DL-2022-28

Objet

Modification, dans le Règlement des Aides Facultatives du CCAS, des barèmes relatifs aux Chèques CAP L'An Deux Mille Vingt Deux, le Six Décembre à Dix-Huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARLY, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente.

Étalent Présents :

Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente, Madame Mathilde BARBIEUX, Monsieur Jean-Claude VILLAIN, Monsieur Joël QUENTIN, Madame Jeanne-Marie BINOT, Monsieur Christian CHATELAIN, Monsieur Bruno MOUFTIEZ, Monsieur Bruno LECLERCQ, Madame Martine WOLF.

Étaient Absents excusés :

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Président, (donne procuration à Madame Alice DONNET), Madame Priscilla DZIEMBOWSKI, Monsieur Jean-Noël DUPONT, Madame Marie-Thérèse HOUREZ, (donne procuration à Christian CHATELAIN), Monsieur Frédéric DEROT, (donne procuration à Monsieur Joël QUENTIN, Madame Anne-Sophie BARTHELEMY, Madame Janine LECAILLE.

Étaient Absents:

Madame Loetitia ARENA,

Exposé:

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu les modifications apportées au Règlement Intérieur des Aides Facultatives du CCAS de Marly et votées lors du Conseil d'Administration du 07 Octobre 2021 ;

Vu les modifications apportées au Règlement Intérieur du Conseil d'Administration du CCAS et votées lors du Conseil d'Administration du 25 Mars 2022 ;

Considérant que le précédent barème régissant le montant de l'aide accordée, en Chèques CAP, en fonction de la composition familiale du demandeur, remonte à l'année 2012;

Considérant que l'inflation et la crise économique actuelle ont fait augmenter le coût de la vie et que le barème actuel ne permet plus d'aider efficacement les Marlysiens sur le plan alimentaire ;

.../...

REÇULE

2 3 DEC, 2022

SOUS-PREFECTURE DE VALENCIENNES C.C.A.S. DE MARLY (59) EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Séance du 06 Décembre 2022

Exposé:

Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'Administration que les Travailleurs Sociaux du CCAS s'appuieront, à compter de ce jour, sur ce nouveau barème afin de soutenir, sur le plan alimentaires, les familles Marlysiennes les plus en difficulté:

Il est proposé au Conseil d'Administration,

• De valider la présente proposition de réajustement des barèmes liés aux secours alimentaires dits Chèques CAP.

Typologie de Famille	Montant de l'aide accordée
typologie da Familie	MANUAL CO LAIGO GOODOO
1 Adulte	40
1 Adulte + 1 enfant 1 Adulte + 2 enfants	50 55
1 Adulte + 4 enfants	65
1 Adulte + 5 enfants	70
Gouple	60
Couple + 1 enfant	65
Couple + 2 enfants	70
Couple + 3 enfants	75
Couple + 4 enfants	80
Couple + 5 enfants	85

Le Conseil d'Administration, Oui l'exposé de Madame La Vice-Présidente, Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

 Approuve la présente proposition de réajustement des barèmes liés aux secours alimentaires dits Chèques CAP.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

REÇU LE

2 3 DEC. 2022

SOUS-PREFECTURE
DE VALENCIENNES

Transmis en Sous-préfecture le 23.1.121.2.22...

Document exécutoire à compter du

Notifié à l'intéressé le

PUBLIE LE 181091823

Pour extrait conforme,

Jean-Noël VERFAILLIE Président.

